



Bâche de protection :
Face noire sur câble, face grise vers extérieur



▪ **Type d'équipement :** Bâche de protection destinée à recouvrir les câbles ou accessoires électriques des domaines de tension BT et HTA.

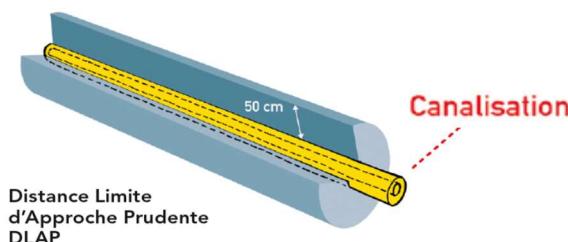
▪ **Type de risques :**

- Risques d'endommagement de l'ouvrage électrique et notamment de la partie isolante lors de travaux gaz situés à proximité
- Risque électrique

▪ **Domaine d'application :**

Cette bâche répond aux recommandations et aux exigences mentionnées dans la fiche du guide EXPL2412 « Interventions sur les installations et équipements électriques associés à des ouvrages gaz » et notamment dans l'Instruction Permanente de Sécurité n°7 « Travaux à proximité de canalisations électriques isolées visibles ».

A utiliser pour tous travaux situés à proximité d'ouvrages électriques et notamment à l'intérieur de la Distance Limite d'Approche Prudente (DLAP= 50 cm autour du câble électrique) mentionnée dans la norme NFC 18-510.



▪ **Références POPAY :**

- Bâche ADF 1.2*0.9 E20/GRDF
- Bâche ADF 1.2*1.5 E20/GRDF

▪ **Poids et dimensions :**

- 3,6 kg, bâche de 1,2 m x 0,9 m
- 6 kg, bâche de 1,2 m x 1,5 m

1.0	Création	17/06/2020
Version	Modification	Date
Accessibilité : GRDF		
Rédacteur LOUET Patrick	Vérificateur GUILLOU Gwenaël	Approbateur DRAVET Philippe

- **Fabricant :** PIERCAN
- **Durée d'utilisation :** 5 ans après la date de fabrication, voir mention de la Date Limite d'Utilisation (DLU)
- **Marquage**
 - Lot : Semaine Année de fabrication et date limite d'utilisation / DLU (la DLU correspond à la date de fabrication + 5 ans).
 - Référence PIERCAN : 017620, 017621
- **Mode d'emploi :**

MESURES DE PREVENTION A APPLIQUER

Avant de commencer les opérations, l'opérateur procède à une analyse des risques.

En cas de situation inattendue, il effectue un point d'arrêt.

Notamment, en cas de présence d'une partie active accessible (coupure, usure, arrachement de l'enveloppe d'un conducteur, partie active nue, extrémité de câble laissée à l'abandon sans protection...), l'opérateur interrompt les travaux et prévient sa hiérarchie pour contacter l'exploitant du réseau électrique.

De nouvelles conditions de réalisation des opérations peuvent alors être définies.

EN TRANCHEE

- En évitant tout contact direct avec l'ouvrage électrique, l'opérateur pose la bâche de protection délicatement sur le(s) câble(s) ou l'(les) accessoire(s) électrique(s) découvert(s), **notamment s'ils sont à moins de 50 cm de la zone de travaux**. Ils sont alors à l'intérieur de la zone délimitant la Distance Limite d'Approche Prudente (DLAP) définie dans la norme NF C 18-510.
- Cette opération se fait avec un vêtement de travail protégeant intégralement le corps, (manches courtes prohibées) avec des gants en cuir.
- Dans le cas de recouvrement d'accessoires électriques (boîte de jonction, ...), il est recommandé de porter un casque équipé d'une visière de protection faciale, visière baissée.
- **Le côté noir de la bâche doit être du côté des ouvrages électriques à protéger et le côté gris de l'autre côté.**
- En cas de présence de câbles en élévation, la bâche peut être posée et fixée, grâce à des élastiques à passer dans les trous disposés sur une de ses longueurs et une de ses largeurs, sans entrer en contact avec le câble.
- La ou les bâche(s) doivent être retirées avant le rebouchage de la fouille.

Chaque bâche doit être posée au-dessus du câble ou de l'accessoire, calée aux extrémités par un poids (gros caillou, terre).

En aucune manière, il ne faut « emmailloter » le câble ou l'accessoire.



En cas de fortes chaleurs :

Recouvrir de sable ou sablon (matériau déposé en fond de tranchée) la ou les bâche(s) de protection

■ Entretien et stockage :

- Stockage dans l'emballage d'origine (housse en nylon sérigraphiée);
- Date de péremption de 5 ans dans l'emballage d'origine ;
- Lavage à l'eau savonneuse si nécessaire et rinçage à l'eau claire (jet d'eau « basse pression d'induction ») puis séchage par étendage à l'air libre.

PAS DE REUTILISATION

Si la bâche a été soumise à un défaut électrique

■ Contrôles :

Contrôler visuellement avant chaque utilisation le bon état de la bâche en vérifiant son intégrité et son état de propreté (exempt de toute trace de boue ou de salissure importante).

■ Descriptif :

Feuille calandrée de Néoprène mélange clair / Tissu de verre / Néoprène mélange foncé

- Bâche ADS 0,9 x 1,2 E20/GRDF
- Bâche ADS 1,5 x 1,2 E20/GRDF

Bâche coupe-feu :

- Epaisseur de 2 mm (y compris tissu de verre)
- Noir mat sur une face (face contact avec câbles ou accessoires)
- Gris « clair » sur face extérieure (face opposée au câble ou à l'accessoire électrique)
- Tissu de verre en sandwich entre 2 faces Néoprène
- Auto extingueur
- Ignifugé
- Faible transmission/diffusion thermique
- Résiste à l'explosion
- Bonne souplesse
- Antistatique
- Bâche accrochable grâce à trous de manutention
- La bâche peut être accrochée verticalement ou horizontalement : 5 trous sont alignés à 20 mm de la bordure extérieure d'une longueur et d'une largeur et permettent de maintenir la bâche grâce à des élastiques
- La bâche peut être roulée sur elle-même lors de l'entreposage ou le transport

La bâche est livrée avec trois élastiques « ancre »
Ils permettent de maintenir la bâche enroulée lors du transport et d'éventuellement la positionner pour protéger des câbles en élévation.

